

L'honorable J. Fernand Fafard, de L'Islet, Québec, est présenté par l'honorable Raoul Dandurand et l'honorable Donat Raymond.

L'honorable John Campbell Elliott, C.P., D.C.L., de London, Ontario, présenté par l'honorable Raoul Dandurand et l'honorable A. C. Hardy.

L'honorable Arthur Lucien Beaubien, de Saint-Jean-Baptiste, Manitoba, présenté par l'honorable Raoul Dandurand et l'honorable J. P. Molloy.

L'honorable John J. Stevenson, de Regina, Saskatchewan, présenté par l'honorable Raoul Dandurand et l'honorable Norman P. Lambert.

L'honorable Aristide Blais, M.D., d'Edmonton, Alberta, présenté par l'honorable Raoul Dandurand et l'honorable W. A. Buchanan.

L'honorable Donald MacLennan, LL.B., C.R., d'Inverness, Nouvelle-Ecosse, présenté par l'honorable Raoul Dandurand et l'honorable William Duff.

L'honorable Charles Benjamin Howard, de Sherbrooke, Québec, présenté par l'honorable Raoul Dandurand et l'honorable Cairine R. Wilson.

L'honorable Elie Beaugard, C.R., de Montréal, Québec, présenté par l'honorable Raoul Dandurand et l'honorable Donat Raymond.

L'honorable Louis Athanase David, C.R., de Montréal, Québec, présenté par l'honorable Raoul Dandurand et l'honorable A. K. Hugessen.

L'honorable Edouard Charles St-Père, de Montréal, Québec, présenté par l'honorable Raoul Dandurand et l'honorable Donat Raymond.

L'honorable Salter Adrian Hayden, M.A., M.Ph., C.R., de Toronto, Ontario, présenté par l'honorable Raoul Dandurand et l'honorable Norman P. Lambert.

L'honorable Norman McLeod Paterson, de Fort-William, Ontario, présenté par l'honorable Raoul Dandurand et l'honorable H. H. Horsey.

L'honorable William James Hushion, de Westmount, Québec, présenté par l'honorable Raoul Dandurand et l'honorable A. K. Hugessen.

L'honorable Joseph James Duffus, de Peterborough, Ontario, présenté par l'honorable Raoul Dandurand et le très honorable G. P. Graham.

L'honorable William Daum Euler, C.P., de Kitchener, Ontario, présenté par l'honorable Raoul Dandurand et l'honorable A. C. Hardy.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

#### OUVERTURE DE LA SESSION

L'honorable Oswald Smith Crocket, juge puîné de la Cour Suprême du Canada, délé-

gué de l'Administrateur, étant venu et ayant pris place au pied du Trône.

Son Honneur le président ordonne au gentilhomme huissier à la Verge noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer celle-ci que c'est le désir du délégué de l'Administrateur que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des communes étant venue,

Son Honneur le PRÉSIDENT dit:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes:

J'ai reçu ordre de Son Excellence l'Administrateur de vous faire savoir qu'elle ne croit pas devoir annoncer les objets pour lesquels elle a convoqué le présent Parlement du Canada, avant que la Chambre des communes ait choisi son Orateur, suivant la loi; mais à trois heures cet après-midi, Son Excellence annoncera les objets de la convocation de ce Parlement.

Les communes se retirent.

Il plaît à l'honorable délégué de l'Administrateur de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne à deux heures et quarante-cinq minutes cet après-midi.

#### DEUXIÈME SÉANCE

Le Sénat se réunit à deux heures et quarante-cinq minutes de l'après-midi.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

#### DISCOURS DU TRÔNE

A trois heures, Son Excellence l'Administrateur se rend à la salle du Sénat et prend place au trône. Il plaît à Son Excellence de requérir la présence de la Chambre des communes, et celle-ci étant venue avec son Orateur, il plaît à Son Excellence d'ouvrir la première session de la dix-neuvième législature du Parlement du Canada par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes:

Vous avez été convoqués à la première session d'une nouvelle législature au moment du plus grave conflit que le monde ait connu. De l'issue de ce conflit dépendra la survivance du monde civilisé et la préservation des libertés humaines pour la présente génération et celles qui la suivront.

Depuis la dernière réunion des Chambres, la nature du conflit, les caractéristiques de l'ennemi et les dangers qui menacent toutes les nations libres ne sont devenus que trop apparents. Dans ce court laps de temps, le monde a vu des populations paisibles et pacifiques, comme celles du Danemark, de la Norvège, de la Hollande, de la Belgique et du Luxembourg, devenir les victimes de la trahison et de la barbarie qui ont marqué les outrages successifs de l'Allemagne nazie. Il a aussi été témoin de l'invasion de la Finlande et du démembre-